



Divorce garde des enfants après le jugement

Par **Xavier54000**, le **07/05/2012 à 11:10**

Bonjour,rrrnJ'ai la garde de mon fils un week-end sur 2 et pendant les vacances scolaires, je viens de me faire avoir une fois de plus suite au pont du 8 mai, j'ai voulu rendre mon fils le lundi comme c'est indiqué sur le procès verbal de divorce et là, personne ! Je me suis retrouvé à garder mon fils à la maison et je n'ai pas pu travailler alors que ce n'est pas moi qui a la garde.rrrnJe voudrais savoir comment faire pour que ça ne se reproduise plus et comment faire ?